

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction Question n°285
de la Vie Associative et des Relations Internationales**

Vie Associative et Relations internationales

REF : DVARI2012029

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 25/10/2012

RAPPORTEUR : Abderrahim HAFIDI et Christine RATZEL-TOGO

OBJET : Subventions aux associations lauréates de l'appel à projets « Aubervilliers solidaire avec le monde, pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement »

EXPOSE :

Lors du « Sommet du Millénaire » qui s'est déroulé en septembre 2000, les Nations Unies ont adopté les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement pour un plan d'action allant jusqu'à 2015.

Pour rappel voici les 8 objectifs :

- Réduction de la pauvreté et de la faim ;
- Éducation primaire pour tous ;
- Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ;
- Réduction de la mortalité infantile ;
- Amélioration de la santé maternelle ;
- Lutte contre les grandes pandémies ;
- Promotion d'un environnement durable ;
- Développement d'un partenariat au niveau mondial pour réaliser ces objectifs.

Ils visent à assurer l'accès des plus démunis aux droits fondamentaux de manière coordonnée et complémentaire.

Aubervilliers y est particulièrement attachée à travers de nombreuses politiques municipales et partenariats dans tous les domaines, concernant les secteurs les plus fragiles de sa population.

Ainsi, lors de sa réunion du 23 septembre 2010, le Conseil municipal s'est engagé à soutenir les actions et initiatives qui permettent aux citoyens la commune de participer à la solidarité internationale, en particulier à la réalisation de ces Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Par ailleurs, depuis une vingtaine d'années la ville accompagne les associations de migrants par des actions d'intégration et de développement en direction de leur pays d'origine.

En 2009, un appel à projets a été lancé parmi les associations de migrants intitulé « **Aubervilliers solidaire avec le monde, pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement** ». Dans les trois éditions précédentes, treize associations ont pu bénéficier de financement pour leur projet, concernant surtout les secteurs de la santé et de l'éducation.

L'appel a projets 2012 « Aubervilliers solidaire avec le monde, pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement » :

Cette année l'appel a été lancé le 1^{er} mai. Une page sur le site de la ville y a été consacrée avec la présentation des lauréats 2010, les modalités et autres démarches à suivre pour répondre à cet appel à projets.

A la date limite, le 31 juillet, étaient enregistrés onze projets.

Le jury, composé de Christine RATZEL-TOGO, Maire adjointe à l'économie solidaire et à la coopération décentralisée, de Yacine DIAKITE Maire adjointe à la Vie associative, vie des quartiers et citoyenneté et François MOREAUX, Délégué Général de l'association « Étudiants et Développement », s'est réuni le vendredi 28 septembre. Il a validé la répartition des aides à attribuer à chaque projet.

Voici les conclusions annoncées par le jury :

- 2000 euros à l'Association pour le Soutien du Village Fondjomekwet (ASVIFO) - Cameroun

Créée en 2010, l'association intervient en soutien au développement économique, social et culturel du village de Fondjomekwet.

Le projet présenté concerne la fabrication sur place des bancs et tables pour les sept écoles primaires et l'équipement administratif du lycée du village.

- 2000 euros à l'Union Générale pour le Développement de Ouidah en France (UGDO) - Bénin

Créée en 1988, l'association a pour objet de contribuer au développement de la ville de Ouidah et de sa région.

Elle a mené des actions dans un orphelinat afin d'arriver à l'autosuffisance alimentaire et à produire un surplus alimentaire garantissant une rentrée d'argent investie dans l'achat de médicaments constituant le fond pour la gestion d'une pharmacie. Elle est intervenue dans les négociations concernant la scolarisation des enfants de l'orphelinat. Elle a aidé à la lutte contre le paludisme.

Le projet présenté concerne la création et gestion de micro-crédits en collaboration avec une association spécialisée sur place, M.O.D.E.L.

- **2000 euros à l'Association pour le Développement du Village de Niangana-Thiedel - Sénégal**

Créée en 2008, l'association a pour objet de soutenir le développement du village.
L'association a construit un poste de santé et a financé la formation de personnel pour ce poste.
Le projet présenté concerne le soutien à la construction d'une école comprenant deux salles de classe.

- **1900 euros à l'Association des ressortissants de Kabaya - Mali**

L'association créée en 1994 a pour objet le développement du village de Kabaya.
Depuis 2000, elle a construit trois classes d'école, une direction et un magasin.
Le projet présenté concerne la remise en état d'une pompe à motricité humaine.

Il est demandé au conseil municipal d'attribuer des subventions dans le cadre de l'appel à projets 2012 « *Aubervilliers solidaire avec le monde, pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement* » aux associations nommées ci-dessus.

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Vie Associative et Relations internationales

REF : DVARI2012029

Signataire : CS/RH

OBJET : Subventions aux associations lauréates de l'appel à projets « Aubervilliers solidaire avec le monde, pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement »

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2251-1 et L. 2251-3,

Vu le budget 2012,

Considérant que la municipalité souhaite soutenir les projets de solidarité internationale développés par les associations de migrants et promouvoir les Objectifs du Millénaire pour le Développement,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'attribuer :

- 2000 (deux mille euros) à la l'Association pour le Soutien du Village Fondjomekwet (ASVIFO),
- 2000 (deux mille euros) à l'Union Générale pour le Développement de Ouidah en France (UGDO),
- 2000 (deux mille euros) à l'Association pour le Développement du Village de Niangana-Thiedel,
- 1900 (mille neuf cents euros) à l'Association des ressortissants de Kabaya.

La dépense est inscrite au budget communal à l'imputation 002/6574/048.

Pour le Maire
L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 09/11/2012

Publié le : 31/10/2012

Certifié exécutoire le : 09/11/2012

Pour le Maire
L'Adjoint délégué